

# **RAPPORT DU CENTRE ANTI- POISONS DU MAROC ANNEE 1995**

**Le Centre Anti-Poisons du Maroc est un service public spécialisé dans la gestion des problèmes toxicologiques.**

**Il dispense l'information au public, aux professionnels de santé et aux administrations concernant tout problème lié à un produit toxique. Cette information est délivré par téléphone 24h/24 et 7 jours 7.**

**Téléphone cas urgents : (7j/7j et 24h/24h) (212-7) 77 22 25**

**Autres appels : (212-7) 77-01-37**

**Fax : (212-7) 77-20-67**

**Adresse : 27, Avenue Ibn Batouta B.P. : 769 Agdal 11400  
Rabat-Maroc.**

**Nous remercions les autorités sanitaires pour les efforts fournis pour le développement de ce Centre.**

**Ce progrès ne pourrait être accompli sans le dévouement et la compétence de tout le personnel du C.A.P.M.**

**Nous remercions les médecins correspondants pour leur précieuse collaboration.**

**Nous remercions tous les organismes qui nous ont aidés à développer le Centre (l'Organisation Mondiale de la Santé, la Coopération Française, le Centre Anti-Poisons du Québec).**

**Nous souhaitons une plus grande collaboration des responsables de l'industrie Pharmaceutique et de l'industrie Chimique pour une meilleure sécurité de notre population.**

## **RAPPORT DE TOXICOVIGILANCE**

**ANNEE 1995**

**Depuis 1980 et suite à une circulaire ministérielle, la déclaration par les médecins de tous les cas d'intoxications est devenue obligatoire.**

**La toxicovigilance est l'une des principales activités du centre anti poisons du Maroc. Elle vise à identifier et à évaluer les risques des toxiques dans le but d'élaborer un programme de prévention.**

**Ceci se fait grâce à un recueil systématique et centralisé de tous les cas d'intoxications. L'analyse et l'exploitation de ces données permet également de dégager les attitudes des médecins vis à vis de telle intoxication, ceci permettra la standardisation des démarches diagnostiques et thérapeutiques dans le domaine toxicologique.**

**Pour l'année 1995, 3889 cas d'intoxications ont été déclarés au CAPM, dont 400 sont relatives aux piqûres de scorpion (enquête spécifique). Les fiches concernant cette enquête seront traités à part pour garder un profil comparatif aux autres années.**

## **CONCLUSION**

**Selon les données recueillies dans ce rapport, les intoxications au Maroc concernent essentiellement le sujet jeune de sexe féminin. Ces intoxications ont le plus souvent lieu à domicile.**

**La voie d'intoxication est dans la majorité des cas orale, cependant la voie percutanée est également importante (piqûre de scorpion).**

**Le maximum de cas a été colligé pendant l'été surtout en mois de Juin à la région Sud (piqûres de scorpions, morsures de serpents).**

**L'évolution a été bonne dans la plupart des cas ?.**

**Par ailleurs ce rapport sur la toxicovigilance est pour nous une autre occasion pour remercier tout le personnel des structures sanitaires des différentes provinces qui nous déclarent leurs cas d'intoxications.**

**Pour les régions qui ne déclarent presque jamais, nous aimerons bien connaître la raison, s'il s'agit d'une absence d'intoxication ou autres.**

**Nous souhaitons une meilleure qualité de remplissage des fiches de recueil des cas d'intoxications.**

**Nous rappelons aux médecins et aux professionnels de santé que le Centre Anti-Poisons du Maroc est à leur disposition 24/24 et 7j/7 sur le numéro suivant :**

**(07) 77 22 25**

## **BILAN DE LA REPONSE TELEPHONIQUE ANNEE 1995**

**La réponse téléphonique est l'une des principales activités du CAPM.**

**C'est une activité d'information au public, aux professionnels de santé et aux autorités. Elle concerne tout produit potentiellement toxique (médicaments, produits chimiques, plantes, animaux...).**

**Elle est délivrée par téléphone : (07) 77 22 25 24h/24 et 7j/7.**

**Le CAPM grâce à ce système de réponse téléphonique peut délivrer la conduite à tenir devant toute intoxication.**

**Cette activité permet de diminuer la morbidité et la mortalité, en apportant aux médecins les éléments de diagnostic et de thérapeutique, en améliorant la prise en charge du patient intoxiqué par les conseils délivrés par le médecin du CAPM.**

**Elle permet également de diminuer les coûts économiques secondaires aux intoxications en donnant une évaluation simple et claire de la gravité de l'intoxication. Elle propose des gestes simples permettant l'éviction des visites inutiles à l'hôpital et interdire toute précipitation qui peut mettre la vie de l'intoxiqué en danger.**

**Nous présentons dans ce rapport le bilan de la 4<sup>ème</sup> année de la réponse téléphonique soit du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 1995.**

## **CONCLUSION**

**La réponse téléphonique est une aide indispensable pour nos professionnels de santé.**

**Le Centre Anti Poisons est en pleine progression puisque le nombre des appels augmente par rapport aux autres années : 1992 (582), 1993 (660), 1994 (648), 1995 (874).**

**Dans un but d'information et de formation des professionnels de santé, le personnel du CAPM, a publié dans la revue « Espérance Médicale » au cours de cette année trois articles de conduites à tenir devant certaines intoxications fréquentes au Maroc :**

- **CAT devant une intoxication par le CHARDON A GLU**
- **CAT devant une intoxication au PARACETAMOL**
- **CAT devant une intoxication à l'ASPIRINE**
- **CAT devant une intoxication par les ANTITUSSIFS.**

**Par ailleurs, le Dr. R. BENKIRANE et Dr. N. RHALEM ont effectué un stage de 6 mois au Service de Réanimation infantile chez le Pr. ALAOUI dans le but d'améliorer la CAT d'urgence.**

# **RAPPORT DE PHARMACOVIGILANCE**

**ANNEE 1995**

Le Centre National de Pharmacovigilance a été créé en 1989 en même temps que le centre Anti Poisons afin de répondre aux exigences nationales et internationales de notre pays.

Le centre National de Pharmacovigilance est un Centre médicalisé qui a deux fonctions principales :

- Recueillir systématiquement tous les effets indésirables médicamenteux (EIM) déclarés par les professionnels de santé ou le public au moment ou le public de leur survenue, dans le but de contribuer à la sécurité d'emploi des médicaments.
- Assurer l'information concernant le médicament (Prescription chez la femme enceinte, E.I.M., interaction médicamenteuse, etc...)

Chaque année le Centre fait le bilan de toutes les observations des E.I.M recueillies.

Pour l'année 1995, 146 cas d'E.I.M. ont été colligés par le Centre National de Pharmacovigilance.

Nous remercions tous les professionnels de santé qui participent à l'amélioration de l'utilisation du médicament dans notre pays.

## CONCLUSION

On ne peut, que se féliciter de l'existence au Maroc d'un Centre National de Pharmacovigilance. Pays ouvert sur le monde et l'avenir, il doit répondre aux exigences internationales. Il est nécessaire de continuer l'effort initial en maintenant un travail de qualité.

Les populations différentes par leur patrimoine génétique, leur environnement et leurs coutumes alimentaires. Tous ces facteurs auront une répercussion sur la disposition des hommes à faire tel ou tel effet indésirable.

La collaboration active de tous nos professionnels de santé et le support des autorités administratives sont indispensables.

Dans un premier temps, la déclaration spontanée au moment de la constatation de l'effet indésirable médicamenteux reste notre principal objectif.

Il faut aussi noter que le Centre de Pharmacovigilance peut également donner aux praticiens toute information concernant le médicament (contre indications, posologie, interaction probable avec un autre médicament, effet tératogène, prescription chez la femme enceinte).

Depuis le 24 Juillet 1995 la Laboratoire de Toxicologie d'Urgence et de Suivi Thérapeutique est chargé d'effectuer tous les examens de toxicologie médicale et de suivi thérapeutique. La laboratoire est aussi le lieu de l'élaboration de thèses, mémoires de DEA et de stage de fin d'études en médecine en pharmacie ou en biologie.

Durant l'année 1995 le laboratoire a réalisé 1180 analyses 65,42% concernant des demandes de détection de toxiques, 4,92% concernent le suivi thérapeutique et 29,66 pour la recherche.

Type	Toxicologie	SuiviT.	Peni G	CBZ	Total
Effectif	772	58	318	32	1180
Pourcentage	65,42	4,92	26,95	26,95	100



## ACTIVITES DE RECHERCHE

En parallèle avec la routine, et dans le cadre des activités de recherche au niveau du laboratoire, des études pharmacologiques et toxicologiques sont menées :

- 1- Etude de la diffusion de la pénicilline G dans le liquide céphalorachidien chez les neurosyphilitiques (Préparation d'une thèse d'état).

Le but de cette étude est d'étudier le passage de la pénicilline G du sang vers le LCR. Des cinétiques sanguines et rachidiennes sont faites chez le même malade le premier jour au milieu et à la fin de la cure.

Les malades inclus dans cette étude sont les malades hospitalisés à l'Hôpital des Spécialités de Rabat. Deux méthodes de dosage sont utilisées : la méthode micro biologique et l'HPLC.

- 2- Etude épidémiologique de certains métaux lourds (Pb, Hg, Th, Cd...): (Préparation d'une thèse d'état).

Cette étude a pour but de déterminer le taux moyens en métaux lourds : (Plomb, mercure...). Dans la population marocaine les dosages ont été effectués en collaborations avec une équipe française par une méthode très sensible ICPMS et les résultats sont en cours d'analyse.

- 3- Mise au point du dosage de la carbamazépine par HPLC. Intérêt dans l'épilepsie et dans la psychose maniaco-dépressive = Travail de DEA.

## **FORMATION DU PERSONNEL**

Afin d'améliorer et de développer les techniques d'analyse, des formations ponctuelles sont fournies au personnel du laboratoire, par des missionnaires. Le CAPM a organisé plusieurs cours de formation dont :

- Stage de formation en HPLC d'une semaine pour le personnel du laboratoire par une experte Française. Mme B. Hûe).
- Cours de toxicologie clinique et analytique donnés par des experts étrangers durant l'année. (Pr. Nantel, Pr. Alain).

## PERSPECTIVES

Le laboratoire de toxicologie d'urgence et de Suivi Thérapeutique du CAPM devrait être à jour et au courant des nouvelles techniques, il devrait également élargir ses activités pour englober tout ce qui touche de près ou de loins son domaine d'activité. Il est donc souhaitable d'organiser des cours, des séminaires et d'envoyer le personnel du laboratoire en stage dans des centres Anti Poisons étrangers.

En toxicologie d'urgence, le laboratoire est conçu pour assurer un fonctionnement 24 heures sur 24 heures et 7 jours sur 7, nous souhaiterions avoir dans l'avenir assez de personnel et de moyens pour pouvoir réaliser ce système de garde. Nous voudrions également développer certaines techniques que nous jugeons urgentes, à savoir : la technique de dosage du monoxyde de carbone (CO) dans le sang ; la recherche des alcaloïdes et des plantes dans les liquides biologiques.

Dans le cadre du suivi thérapeutique, nous nous sommes fixé le but de développer les techniques de dosage de la théophylline, la caféine, la dépakine (Acide valproïque) par HPLC.